



République Française

**CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE OUENNE**  
**Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 mars 2022**

**Présent(e)s** : BERNABE Sarah, BERQUIERE Benjamin, CAZAJOUS Cindy, DURRANDE Quitterie, EVRARD Elisabeth, GEAY James, LEMAITRE Thierry, PESLIER Philippe, PETIT Nathalie, TRICARD Pierre

**Absent(e)s excusé(e)s** : AUDEBERT Romain, DIAS DA COSTA Aurélie, (pouvoir à PETIT Nathalie), COUSSOT Etienne, HERJAN Mickaël.

**Date de la convocation** : 24 mars 2022

M. le Maire souhaite ajouter 2 points à l'ordre du jour, un devis Manutan Collectivités, au point 5 travaux et une demande de la commune de Champdeniers concernant l'achat de matériel pour le RASED., point 8. Le conseil accepte la demande.

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 février 2022
2. Vote du Compte Administratif 2021 et du Compte de Gestion 2021
3. Vote des taux d'imposition 2022 : Taxe Foncier Bâti et Taxe foncier Non Bâti
4. Ressources humaines
  - Remplacement agent administratif
  - RIFSEEP
5. Point travaux :
  - Diagnostic ponts
  - Voirie
  - Achat tondeuse immatriculée/vente tondeuse non immatriculée
  - Liaison douce/piste cyclable et adhésion ID79
- 6 Point Ecole :
  - Retours du conseil de classe
  - Avancée des travaux
  - Demandes d'aides : amendes de police et Fonds Interministériel de Prévention à la Délinquance
  - Avenant SOCOTEC
7. Elections présidentielles
8. Participation achat matériel informatique RASED
9. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Membres présents : 10, Pouvoir : 1.  
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Elisabeth EVRARD est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2022**

Aucune remarque n'étant portée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents.

**2. Vote du Compte Administratif 2021 et du Compte de Gestion 2021**

Le Maire présente les résultats de l'exercice 2021.

Total de la section Fonctionnement :		Total de la section Investissement :	
Recettes	: 583 343.27 €	Recettes	: 681 273.78 €
Dépenses	: 528 066.16 €	Dépenses	: 296 001.15 €
Solde Excédentaire	: 55 277.11 €	Solde Excédentaire	: 385 272.63 €

Le résultat de l'exercice 2021 est clos en excédent de 440 549.74 €.

Le résultat cumulé, à la clôture de l'exercice 2021, s'élève à 638 461.81 €, soit 302 736.90 € en investissement et 335 724.91 € en fonctionnement.



République Française

Le Compte Administratif 2020 et le compte de gestion, établi par le Trésorier, sont en accord.

Pour le vote, M. le Maire s'absente et le conseiller le plus âgé fait procéder au vote du compte administratif et du compte de gestion.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- Approuve les résultats du Compte de Gestion 2021
- Approuve les résultats du Compte Administratif 2021 à l'identique du compte de gestion.

### **3. Vote des taux d'imposition des 2022 : taxe Foncier Bâti et taxe Foncier Non Bâti**

Le Maire met en perspectives les taux de la commune avec les taux bien supérieurs au niveau départemental et national.

Il propose de maintenir les taux de l'année précédente afin de tenir compte du budget des ménages tout en rappelant que les augmentations du coût de l'énergie affectent le budget de la commune.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, valide

- Le maintien du taux foncier non bâti soit 53.97
- le nouveau taux communal du foncier bâti, intégrant le transfert de la part départementale soit 34.52.

### **4. Ressources humaines**

#### **• Remplacement agent administratif**

Le Maire rappelle que la secrétaire de mairie a demandé sa mutation à la maire de Sainte Néomaye à compter du 1<sup>er</sup> avril. La phase de recrutement n'étant pas terminée, une secrétaire a été recrutée temporairement jusqu'à fin avril.

La seconde secrétaire a eu une offre de la mairie de Chey. La date de son départ n'est pas encore fixée.

#### **• RIFSEEP**

Un nouveau régime indemnitaire vient se substituer au régime actuel. Ce nouveau régime (RIFSEEP) tient compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Ce régime indemnitaire est en lien avec la fonction (le métier) et non plus le grade.

Le RIFSEEP est composé de 2 parts obligatoires : une part fixe IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise) et une part variable CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

La commission RH s'est réunie par deux fois pour étudier ce nouveau régime indemnitaire et ainsi présenter deux propositions : soit une augmentation de 5% ou de 10% du régime indemnitaire actuel et la part variable CIA.

Après discussion des membres du conseil, il est proposé d'accepter une augmentation de 10 % et une prime CIA de 150€. Cette dernière sera versée selon la valeur professionnelle et l'investissement de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel annuel.

Cette proposition sera présentée à l'instance du Comité Technique le 31/05/22 et ensuite approuvée lors du conseil municipal de Juin pour une application au 01/07/22.

### **5. Point travaux :**

#### **• Diagnostic ponts**

Le diagnostic de 3 ponts (pont aux oies, la Voute, les Fichères) a été réalisé par la société CITEX le lundi 28 mars.

Le pont des Hoptelleries a déjà été contrôlé suite à la demande de la commune de Saint Maxire.

#### **• Voirie**

La commission travaux propose pour cette année de finir la voie communale menant au poulailler.

Le conseil municipal donne son accord pour ces travaux et autorise le maire à signer l'évaluation de la communauté de communes.

#### **• Achat d'une tondeuse immatriculée/vente tondeuse non immatriculée**

Afin de respecter les consignes données par l'assurance, car en cas d'accident sur la voie publique un engin non immatriculé n'est pas garanti, la commission travaux a étudié l'achat d'une tondeuse immatriculée d'occasion. Le matériel a été testé et la commission propose d'en faire l'acquisition pour un montant de 10 000 € TTC auprès de la société AGRI et MOTOCULTURE SERVICES.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des présents, valide l'achat



République Française

La vente de la tondeuse non immatriculée est faite pour un montant de 2 800 €. Le conseil donne son accord.

- **Liaison douce/piste cyclable et adhésion ID79**

Le Maire a pris contact avec ID79 qui viendra le 13 mai. Le Maire sollicite l'accord du conseil pour l'adhésion à ID79 d'un montant de 100 €. Le conseil valide et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires.

- **Achat de matériel**

Pour équiper les nouvelles salles de l'école, un nettoyeur vapeur est acheté ainsi qu'un destructeur de papier pour la mairie auprès de MANUTAN Collectivités pour un montant HT de 2 012.07 €. Le conseil valide à l'unanimité.

- **Participation achat matériel informatique RASED**

Le RASED a besoin de matériel pour l'étude de la fonction cognitive chez l'enfant. La commune de Champdeniers a acheté le matériel et demande la contribution de chaque commune en fonction du nombre d'enfants. Pour la commune de Sainte Ouenne, la contribution sera de 318.11 €. Les membres du conseil donnent leur accord.

## 6. Point Ecole :

- **Retours du conseil de classe**

Le conseil d'école s'est déroulé le 24 mars.

Les enfants ont fait des demandes de jeux pour la cour. Les membres du conseil prennent note.

Les grands remercient la municipalité pour les nouvelles classes et ont tous ont hâte de voir la garderie.

Pour la rentrée 2022/2023, la prévision du nombre d'enfants à l'école est stable avec 96 enfants.

Le nouvel enseignant titulaire devrait être connu en juin.

Il est prévue une sortie à la Rochelle pour tous les enfants le 11 avril pour les petites sections, le cours préparatoire et les cours élémentaires et le 6 mai pour les grandes sections, les moyennes sections et les cours moyens.

Un exercice incendie a été effectué et le système n'est pas encore jumelé ce qui a induit des difficultés.

Il faudrait prévoir le même exercice pour la cantine et la garderie.

Les parents ont aussi posé des questions sur les travaux concernant le bâtiment principal, du contrat du devenir d'un agent en contrat, pour lequel est attendue la réponse à la demande de prolongation auprès de Pôle Emploi, le téléphone et l'internet, la durée de la semaine scolaire et les tranches horaires de la garderie.

Les inscriptions scolaires sont ouvertes du 19 avril au 6 mai. Les dossiers sont à retirer en mairie ou à demander par mail à la mairie.

- **Avancée des travaux**

Les travaux sont momentanément arrêtés, dans l'attente de l'avis de l'ingénieur Béton.

- **Demandes d'aides : amendes de police et Fonds Interministériel de Prévention à la Délinquance**

M. Le Maire demande l'accord du conseil afin de pouvoir déposer 2 dossiers de subventions, le premier pour les amendes de police de 21 000 € sur la sécurisation de la rue du stade, le second sur le fond contre la délinquance pour les clôtures sur une base de 12 559 € .

Après délibération, à l'unanimité des présents, le conseil donne son accord

M. Le Maire étudie un dossier FEADER (dossier de subvention européenne) pour une demande de subvention pour l'isolation des bâtiments,

- **Avenant SOCOTEC**

L'entreprise SOCOTEC (chargé de la sécurité du chantier Ecole) a présenté un avenant. Son contrat devait avoir une durée d'un an et nous en sommes déjà à 18 mois. L'avenant est de 1920 € TCC. Le conseil accepte l'avenant.

## 7. Elections présidentielles

La 1ere adjointe présente le détail des réponses des membres du conseil pour le 1<sup>er</sup> tour et le second tour des élections.



République Française

Après demande de modifications, il manque une personne pour le 1<sup>er</sup> tour et plusieurs au second tour. Le tableau rectifié sera envoyé aux membres du conseil pour validation.

### **8. Participation achat matériel informatique RASED**

Le RASED a besoin de matériel pour l'étude de la fonction cognitive chez l'enfant. La commune de Champdeniers a acheté le matériel et demande la contribution de chaque commune en fonction du nombre d'enfants. Pour la commune de Sainte Ouenne, la contribution sera de 318.11 €. Les membres du conseil donnent leur accord.

### **9. Questions diverses**

#### **- UKRAINE**

Des habitants ont sollicité la commune souhaitant apporter leur concours. La préfecture avec la croix rouge française et l'association L'ESCALE, ont en charge l'accompagnement des expatriés Ukrainiens. La commune a donc renvoyé les généreux habitants vers ces organismes pour plus d'informations.

#### **- SEP**

L'Assemblée Générale aura lieu le 1<sup>er</sup> avril au soir. Le 2 avril, les habitants sont invités à 18H30, place de l'église pour l'inauguration du parcours éducatif.

#### **- L'ASSO**

Le 18 juin prochain, le Foot fête ses 50 ans.

#### **- DAE**

Un DAE a été installé à la mairie et est accessible à tous en cas de besoin (arrêt cardiaque).

#### **- Emplois d'été pour les adolescents**

Le conseil propose que les dispositifs existants soient étudiés.

**Fait à Sainte Ouenne, le 15 avril 2022**  
**Le Maire,**